

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 DU C. G. C. T.)

Le Conseil Municipal se réunira le **mardi 11 avril 2023, à 19h30**, Salle du Grand Atré de la Mairie.

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes :

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Vote des taux d'imposition 2023
- Vote affectation des résultats 2022
- Vote du Budget primitif 2023
- Demande de fonds de concours auprès de la CAMVS pour les travaux d'aménagement des réfectoires pour le service de restauration scolaire et la création d'un accès à l'école de Mormal
- Demande de fonds de concours auprès de la CAMVS pour la réhabilitation des locaux de l'ancienne école maternelle
- Demande de subvention au titre du fonds d'accélération de la transition écologique « Fonds Vert » pour la rénovation énergétique des locaux de l'ancienne école maternelle
- Création de 2 postes dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
- Création d'un poste adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- Convention de mise à disposition du ponton amovible flottant sur l'île dénommée « Le Pré de l'île »
- Adhésion groupement de commandes permanent « voirie / réseaux divers » entre la CAMVS et ses communes membres liée à la programmation d'investissement des travaux de voirie approuvée par le Conseil Communautaire de la CAMVS
- Motion pour un RER Métropolitain utile à tous les territoires

## Information :

-Communication de l'état de l'ensemble des indemnités versées aux élus avant examen du budget conformément à la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (loi engagement et proximité).

-Présentation de la note brève et synthétique retraçant les informations financières et essentielles de la commune de Berlaimont dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2023

Fait le 05 avril 2023  
Michel HANNECART  
Maire de Berlaimont

